

**Ecole primaire Julien Cochin JUMEAUVILLE**

**64 Grande Rue**

**78 580 Jumeauville**

**01 30 93 98 88**

**COMPTE-RENDU**

**du CONSEIL D'ECOLE séance du jeudi 6 novembre 2025**

Sous la présidence de Madame LIBERPRÉ, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignants : Mesdames LIBERPRÉ, MELERO et OIKNINE et Monsieur TEGERO-LATOUR.

Les Représentants des parents d'élèves : Mesdames DELAUNE et PERNOT.

Le Maire de Jumeauville : Monsieur LANGLOIS.

Représentante de la Mairie : Madame PAZERY.

Absents excusés : Madame LECLERCQ, Inspectrice de la Circonscription ;

Mesdames CHAUCHART, Atsem et KEROGUES-LE ROLLAND, déléguée des parents d'élèves et Monsieur JAVARY, représentant de la commune.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**Nomination d'un secrétaire de séance**

18h01 : Nomination d'un secrétaire : Monsieur Tegero-Latour

**1/ Présentation de l'équipe**

Directrice : Mme Liberpré, également enseignante des CP-CE1, avec Mme Oiknine, le lundi car la directrice est déchargée pour assurer le travail de la direction ce jour.

CE2-CM2 : M. Tegero-Latour.

GS-CM1 : Mme Melero.

PS-MS : Mme Frémont et Mme Oiknine, le vendredi car Madame Frémont travaille à 80%.

Madame Frémont est remplacée actuellement par M. Buchter. Elle sera présente à partir du 13/11.

**2/ Résultats des élections, présentation des parents élus**

Le taux de participation : 66,67 % (contre 85,96 % l'année dernière et 79,34%, il y a 2 ans).

Parents élus : 3 titulaires : Mesdames Delaune, Kerogues-Le Rolland et Pernot.

Il manque donc un siège puisqu'aucun autre parent ne s'est porté volontaire.

Nous avons noté un nombre conséquent d'enveloppes qui ne respectaient pas les consignes du vote pourtant explicitées dans la notice fournie avec le matériel.

**3/ Effectifs, répartition**

Mme Frémont et Mme Oiknine : 7 PS- 11 MS = 18 élèves

Mme Melero : 8 GS- 13 CM1 = 21 élèves

Mme Liberpré et Mme Oiknine : 13 CP- 9 CE1 = 22 élèves

M. Tegero-Latour : 7 CE2- 15 CM2 = 22 élèves

Ce qui représente un total de 83 élèves.

**4/ Règlement intérieur**

Aucun changement. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité et sera distribué prochainement.

**5/ Communications, horaires, sécurité**

- La communication entre les familles et l'école se fait grâce à Klassly et/ou le cahier de liaison.

Nous avons constaté des problèmes concernant la plate-forme Klassly. C'est pour cela qu'un mail avait été adressé à toutes les familles pour les inviter à consulter Klassly les jours d'école. Afin de s'assurer que toutes les familles aient connaissance de cette demande, un mot avait également été distribué aux élèves et un affichage est apposé dans le panneau prévu à cet effet.

Nous avons constaté que, malgré notre demande de se rendre sur Klassly, demande également inscrite dans les devoirs des élèves de l'élémentaire, le nombre de vues n'augmentait cependant pas.

Depuis, la plateforme fonctionne à nouveau.

Le conseil d'école décide continuer à privilégier ce moyen de communication, le jugeant pratique et rapide. Il accepte également d'abonner les classes à la version payante (35€ par classe, réglés par la coopérative) afin que tous les messages apparaissent, y compris les plus anciens. Les photos ne pourront pas être téléchargées. En effet, les enseignants ont émis le fait que personne n'aurait alors le contrôle sur ces téléchargements de tous les élèves par toutes les familles, ainsi que de l'utilisation faite de ces photos.

Absence élève :

Rappel 1 : Dès le matin, la famille doit prévenir l'école. Elle doit également prévenir la Mairie qui gère les présences sur le temps méridien ainsi que les repas de la cantine. Attention, les absences doivent être justifiées par écrit en précisant le motif. Si l'absence est prolongée, il faut bien prévenir pour les journées suivantes.

Rappel 2 : Les horaires de l'école doivent être respectés, surtout dans le cadre du plan vigipirate en cours. Les abords de l'école doivent être très vite dégagés. En effet, les regroupements sont à proscrire.

- PPMS : Un exercice est prévu fin novembre.

- L'exercice de sécurité (alerte incendie) du premier trimestre a eu lieu le 30 septembre et révèle que les conditions de sécurité sont bonnes 1 minute 53 secondes (contre 1 minute 19 secondes à la même période l'année dernière). Nous notons une augmentation du temps en raison d'un élève de la classe de PS-MS qu'il a fallu apaiser à cause du volume élevé de l'alarme. Pour le premier exercice, seuls les enseignants et les élèves de la classe de M. Buchter avaient été avertis.

## 6/ OCCE

OCCE : Office Central de la Coopération à l'École : les dons proviennent des parents des élèves scolarisés ainsi que des ventes possibles de certains produits (photos, objets réalisés pour le marché de Noël, etc.).

Présentation du bilan de l'année dernière : au 31 août 2025 : 4 825,98 (31/08/24 : 6 178,03 ; 31/08/23 : 4 427,60).

Actuellement, le solde est de 3 881,88 €.

(Contre 4 511,90 en 2024 ; 4 688,05 € en 2023 à la même époque).

- L'appel au don n'a pas encore eu lieu car nous allons changer de méthode et proposer la possibilité de faire des virements, via un lien transmis. Il commencera en novembre. A la demande des parents délégués, le lien restera actif toute l'année afin que les familles puissent participer à la coopérative scolaire à leur convenance.

Rappel : An passé : 5 046,67 €. 100 % familles avaient participé (1615 € pour 48/59 familles en 2023).

- La fête de l'école a rapporté : 1 615,31 € (panier garni : 90 € + journée (repas et bracelets) : 429,31 € + tombola : 1096 €)

Pour informations : 2024 : 2173,13 € : bracelets 380 + journée 979,13 + tombola : 814 euros

2023 : 1726,39 € : bracelets 579 + soirée 754 + tombola : 677

L'équipe enseignante remercie particulièrement les représentants des parents d'élèves de l'année dernière pour leur investissement et leur contribution, ainsi que tous les parents qui ont participé à la tenue des stands et à l'apport des lots.

## 7/ Projets d'école, de classes, sorties scolaires, évènements (Noël, marché d'hiver...)

Cette année, le thème du projet est « L'école autrement » : une semaine banalisée à chaque période.

Période 1 : semaine du sport : les après-midis ont été consacrés à la pratique de l'EPS.

Période 2 : semaine des arts 8-12 décembre : les après-midi seront consacrés à la pratique artistique avec une ouverture exceptionnelle le vendredi 12, dès 16h30, après la classe, afin de transformer l'école en musée et organiser le marché de Noël.

Période 3 : semaine des parents : présentation de métiers (16 au 20/02)

Période 4 : semaine avec nuitée(s) du 16 au 19 mars (L'enquête sera distribuée la semaine du 10).

En période 5 : semaine sans cartable : randonnée, jeux de société, escape game, etc.

Sortie à la ferme du logis : Prévue pour l'automne la semaine du 17, selon la météo.

Cadeau de Noël : séance poney, totalement financée par la Mairie si le projet de la sortie avec nuitées a lieu. Il faudra trouver une autre idée si le projet n'est pas validé.

La soirée vendredi 12 décembre : 18h45 : (après la fin de la garderie) chorale, suivie d'un petit moment convivial.

L'équipe enseignante demande la possibilité de l'organiser dans la salle polyvalente.

Monsieur le Maire vérifiera la disponibilité de la salle.

Le repas de Noël aura lieu le jeudi 18 décembre.

Cross : un dimanche à 10 heures (plusieurs parcours). Aucune date n'a été retenue pour l'instant.

Festival du livre : Le bilan de l'année dernière (beaucoup d'investissement en terme d'heures offertes et de manutention de la part des enseignants face au peu de visites des familles) conduit le conseil d'école à prendre la décision de limiter le nombre de jours : 1<sup>er</sup> soir et samedi. Le catalogue en ligne sera également proposé.

Projet aux Fauvettes : Afin de réduire les refus qui annuleraient ce projet, il est décidé de laisser la possibilité aux familles de décliner la proposition avec nuitée(s). L'enquête sera distribuée dans la semaine du 10/11.

Fête de l'école : Le conseil d'école accepte l'idée qu'un cahier des charges soit mis en ligne afin que tous prennent conscience des différentes tâches à accomplir pour que la kermesse ait lieu. Il s'agit de mobiliser les familles en les informant des différentes étapes à réaliser et qu'elles s'inscrivent. Si les choses ne sont pas faites au fur et à mesure, alors la kermesse n'aura pas lieu.

## 8/ Photographe, piscine

- Les photographies individuelle et de groupe auront lieu dans la matinée du lundi 10 novembre. Les parents commanderont directement via internet sur le site du photographe.

- Piscine : cycle de 10 séances : première séance, le mardi 9 décembre 2025. Dernière : le 17/03/26 (sauf si le séjour a lieu).

Cette activité (séances + bus) est financée par la municipalité et le conseil d'école la remercie pour cet investissement.

## 9/ Temps d'étude surveillée et questions Mairie

- La période d'essais de l'étude surveillée a commencé : les lundis et jeudis, de 16h45 jusqu'à 17h15. Les élèves de l'élémentaire sont invités (sans obligation) à faire leurs devoirs dans une des classes, sous la surveillance de Marine Chauchard ou de Marrion. Les autres enfants restent à la garderie.

Monsieur le Maire informe que l'essai est concluant et que ce temps sera reconduit en janvier.

Demande des parents délégués : Fournir un document d'inscription afin que ce temps ne soit plus réalisé en fonction de la décision de l'enfant mais de celle des parents.

Monsieur le Maire accepte. Un document sera réalisé et fourni aux familles par mail ou en format papier.

- Draps du dortoir : M. le Maire explique que des draps neufs sont actuellement utilisés et lavés tous les quinze jours.

- Cantine : Question concernant la possibilité de ne faire payer qu'un repas sur deux aux élèves de PS car certains mangent peu. -> M. le Maire explique que tous les enfants de PS ne mangent pas la même quantité et qu'il est donc difficile de pratiquer du cas par cas.

- Cantine : Pour l'achat de mobilier adapté aux PS-MS, le fait de mettre deux chaises fonctionne.

- Cantine : Le lavage des mains : Au regard du temps que cela prend, il est envisagé d'acheter des lingettes ou du savon sans rinçage.

- Prévision : Prochain Conseil certainement le jeudi 26 mars 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h24.

A Jumeauville, le 6 novembre 2025

Le secrétaire

Monsieur Tegero-Latour

La présidente

Madame LIBERPRE

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

- Monsieur le Maire de Jumeauville

- Madame et Monsieur les représentants de la commune de Jumeauville

- Mesdames les représentantes élues des parents d'élèves

- Mesdames et Monsieur les membres de l'équipe enseignante et Madame l'ATSEM